

Publication externe de poste vacant

50369477

Job Posting Title

Chef de projet

Date de début

26.02.2018

End Date

30.03.2018

Code de référence

DTI201802264

Désignation de la fonction

Project Manager

Organization

Créée en tant qu'organisation continentale panafricaine unique en son genre, l'Union africaine est chargée de conduire le processus d'intégration rapide et de développement durable de l'Afrique par la promotion de l'unité, de la solidarité, de la cohésion et de la coopération entre les peuples et les États africains, ainsi que par l'établissement d'un nouveau partenariat avec les autres régions du monde. Le Siège de l'Union africaine est établi à Addis-Abeba, la capitale de l'Éthiopie. La Zone de libre-échange continentale (ZLEC) est le premier projet phare de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) et une initiative clé dans l'industrialisation et le développement économique de l'Afrique. C'est une entreprise ambitieuse qui couvre les 55 États membres du continent.

Conformément à la décision sur la BIAT/ZLEC de 2012, qui a été réitérée par la neuvième Conférence des ministres du Commerce de l'Union africaine (CAMoT) en décembre 2014, la Commission de l'Union africaine a été chargée de coordonner et de fournir des orientations générales sur les négociations de la ZLEC, ainsi que d'assurer le secrétariat pour le processus de mise en œuvre et pour le Comité de haut niveau sur le commerce africain. Il a été demandé au département du Commerce et de l'Industrie de renforcer ses capacités en vue de lui permettre d'assumer sa responsabilité et de s'acquitter de son mandat. À cet égard, une Unité d'appui pour la ZLEC est intégrée à l'organigramme du Département pour faciliter les négociations sur la ZLEC.

L'Unité d'appui pour la ZLEC sert d'appui pour des négociations productives et techniques. Cette Unité permettra de répondre aux importants défis qui se présenteront au cours des travaux préparatoires aux négociations, permettant la Commission de l'UA à recueillir des apports des États membres et à obtenir leur adhésion. L'Unité d'appui pour la ZLEC fournira également une assistance technique à la négociation pour les pays qui en ont besoin lors des négociations sur la ZLEC. L'Unité d'appui pour la ZLEC fournira également un service de secrétariat ainsi qu'une assistance technique lors des réunions des différentes structures de négociation sur la ZLEC établies par les États membres. Le recrutement du personnel de l'Unité d'appui pour la ZLEC se fera en conformité avec le Règlement intérieur de la Commission de l'UA.

L'investissement, la concurrence et la propriété intellectuelle feront partie de la deuxième phase des

négociations de la ZLEC, qui devrait être lancée après la conclusion des négociations sur les biens et services en décembre 2017. Les cibles des activités de conseil, de consultation et de renforcement des capacités de la phase 2 seront exclusivement les fonctionnaires des secteurs clés visés afin de renforcer leurs compétences pour qu'ils jouent un rôle stratégique clé au sein de leurs gouvernements respectifs ou de leurs communautés économiques régionales (CER) respectives et pour qu'ils contribuent positivement à la réalisation des initiatives et projets nationaux, régionaux et continentaux au profit du Programme d'intégration économique africaine à l'échelle du continent. Il s'agit notamment des décideurs politiques, des juristes et des responsables gouvernementaux travaillant dans le domaine du commerce international et de l'investissement, en particulier ceux des ministères des Finances, du Commerce, de l'Investissement, des Affaires étrangères, ceux des Chambres du Commerce et ainsi que ceux qui sont engagés dans des négociations commerciales multilatérales et bilatérales.

Il s'agit également des conseillers et des avocats travaillant au Bureau juridique de l'UA, des conseillers juridiques de la Commission de l'UA et du département du Commerce et de l'Industrie. De même, les arbitres, les spécialistes juridiques, les juges et les juristes traitant des litiges de commerce international et d'investissement qui travaillent dans le bureau du procureur général, seront invités à partager leurs connaissances, leurs observations et leurs points de vue afin d'assurer une mise en œuvre optimale de la Zone de libre-échange continentale (ZLEC).

Service

Poste :	1
Intitulé du poste :	Chef de projet
Grade :	P5 échelon 5
Département :	Commerce et Industrie
Supérieur hiérarchique :	Directeur du département du Commerce et de l'Industrie
Lieu d'affectation :	Addis-Abeba (Éthiopie)

Projet

L'accélération de la mise en place de la zone de libre-échange continentale et le renforcement du commerce intra-africain requièrent un soutien pour le renforcement des capacités de la Commission de l'UA et des États membres, y compris des Communautés économiques régionales (CER) et pour la mise à disposition d'outils nécessaires leur permettant de relever les principaux défis et problèmes liés à la négociation, à la mise en œuvre et à l'administration de la zone de libre-échange continentale (ZLEC).

En conséquence, le département du Commerce et de l'Industrie de l'UA a signé un premier contrat de consultation dans le cadre de la subvention de l'Association internationale de développement (IDA) pour la prestation de conseil, le soutien et le développement en faveur du renforcement des capacités pour le commerce et l'investissement visant à stimuler la mise en œuvre des programmes et projets régionaux africains dans les domaines prioritaires de développement économique. Objectif de développement du projet (P126848) : Faciliter les résultats du développement économique avec les parties prenantes veut dire promouvoir la transformation régionale et améliorer les normes politiques et le suivi des accords de l'UA. Suite à la réalisation réussie du cadre conceptuel et organisationnel du renforcement des capacités dans le cadre du contrat de consultation de la phase 1, le département du Commerce et de l'Industrie de l'UA cherche à réaliser la phase 2 prévue dans l'initiative de renforcement des capacités à long terme. Pour atteindre ces objectifs spécifiques, le chef de projet assumera ses fonctions, conformément au cadre conceptuel et organisationnel de l'initiative de renforcement des capacités.

Tâches

- Établir un chronogramme pour la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités élaborées dans la phase 1, définies dans le cadre conceptuel et organisationnel du projet comme éléments livrables à réaliser soit trois fois par an (un thème tous les quatre mois), soit sur une base trimestrielle (un thème tous les

trois mois) en fonction de considérations organisationnelles, budgétaires et de planification ;

- Veiller à ce que la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités soit alignée sur les programmes prioritaires panafricains existants et les initiatives continentales tels que les projets phares, soit mieux coordonnée avec les autres départements compétents de l'UA pour créer des synergies afin d'éviter les chevauchements et les doubles emplois, afin d'assurer la durabilité des initiatives, afin de respecter l'impératif d'optimisation des ressources limitées dans le cadre des interventions en matière de renforcement des capacités et afin d'améliorer en premier lieu l'efficacité ;
- S'assurer que les programmes de renforcement des capacités sont mis en œuvre grâce à une collaboration interdépartementale entre le DTI et les autres départements concernés de l'UA, à savoir le Bureau du Conseiller juridique et le département des Affaires économiques dans le cadre d'un programme commun afin de parvenir à de meilleurs résultats en matière de coordination de politiques, de mise en œuvre de programmes, de réalisation des objectifs visés pour apporter plus de synergie et contribuer à davantage de réalisations tout en veillant à ce qu'il n'y ait pas de doubles emplois ;
- Superviser la mise en œuvre technique de toutes les activités de renforcement des capacités présentées dans le cadre conceptuel et organisationnel du projet de façon intégrée et globale sur la durée de vie du projet, y compris l'organisation, la programmation et la prestation de toutes les activités départementales et interdépartementales (séminaires, ateliers, formations, etc.) et la production de modules de formation, de documents, de matériel de présentation et de publications à l'usage des participants ;
- Préparer des rapports analytiques sur la mise en œuvre des accords commerciaux intrarégionaux en vue de fournir aux représentants juridiques et techniques compétents des États membres les outils nécessaires pour relever les défis politiques et/ou juridiques pertinents au programme d'intégration continentale et prendre des décisions éclairées basées sur des faits ;
- Identifier les mesures visant à créer des cadres juridiques et réglementaires favorables à l'accélération des échanges commerciaux et des investissements transfrontaliers entre les États membres de la ZLEC, y compris la formulation de propositions de stratégies, de politiques et de programmes visant à harmoniser les régimes juridiques et les législations nationaux sur le commerce et les investissements transfrontaliers entre les États membres de la ZLEC ;
- Effectuer, chaque fois que nécessaire, des missions dans un ou plusieurs États membres de la ZLEC et mener des consultations avec les institutions, points focaux et parties prenantes concernés dont les responsabilités sont étroitement liées aux processus de la ZLEC pour collecter les données et informations nécessaires à la mise en œuvre optimale de la ZLEC ;
- Rechercher et identifier les pratiques, processus, expériences et mécanismes d'autres organisations d'intégration économique régionale en Amérique du Nord, en Europe, en Amérique latine et en Asie de l'Est, pour en tirer enseignement, combler un vide potentiel et corriger les lacunes en recommandant des lois et des législations en faveur de la réalisation de la ZLEC ;
- Fournir des conseils pour promouvoir les liens de collaboration avec les organisations partenaires pertinentes et les organismes extérieurs qui proposent des financements, des services et d'autres activités de soutien pour les programmes d'intégration régionale et les programmes de renforcement des capacités du commerce mondial et des investissements ;
- Travailler en étroite collaboration avec les agences spécialisées internationales et/ou les institutions universitaires offrant des formations ou apportant un soutien dans le domaine du commerce régional et international, du renforcement des capacités pour améliorer la coordination et prioriser les efforts pour combler les lacunes stratégiques que l'on trouve dans les États membres et les Communautés économiques régionales, tout en évitant le double emploi ou le chevauchement des efforts et l'utilisation inefficace des ressources ;
- Superviser la finalisation et l'optimisation du mécanisme de suivi et d'évaluation modélisé pour suivre les progrès de la mise en œuvre du plan d'action relatif au renforcement du commerce intra-africain (BIAT), fournir des informations sur les réalisations et/ou les insuffisances par rapport aux objectifs/indicateurs planifiés et approuvés, mieux comprendre les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme d'intégration des Communautés économiques régionales (CER) et mieux communiquer sur l'état et la profondeur de l'intégration économique continentale à court, moyen et long terme ;
- Élaborer, en étroite collaboration avec le personnel technique approprié des autres départements compétents de l'UA, la proposition de budget annuel des activités programmées ; Cela implique également la présentation des activités recommandées pour financement dans les plans annuels et les soumissions budgétaires subséquentes ;

- Évaluer à tous les stades du cycle du projet et à la fin, les impacts des programmes de renforcement des capacités sur les décisions politiques prises au niveau des États membres et des CER, ainsi que sur les résultats réalisés et les objectifs de développement atteints par les bénéficiaires/groupes cibles dont les responsabilités de travail sont étroitement liées aux processus de la ZLEC ;
- Participer à des activités et des actions qui mobilisent le soutien continental pour la ratification de la ZLEC par les États membres ; Il s'agit notamment d'événements de sensibilisation ciblant les décideurs compétents au niveau des conseils d'entreprises nationaux et des chambres de commerce, ainsi que les organisations de la société civile et les ONG qui peuvent contribuer, le moment venu, à la ratification et à la mise en œuvre de la ZLEC aux niveaux national et régional ;

Exigences

1. Qualifications et compétences requises

Qualifications

- Le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire de troisième cycle (niveau Master ou supérieur) dans le domaine du droit international relatif à l'intégration économique et aux zones de libre-échange.
- Il doit avoir un profil universitaire qui correspond aux secteurs spécifiques suivants : a) le commerce international ; b) la réglementation de l'investissement étranger direct ; c) les droits de propriété intellectuelle ; d) le droit et la politique de la concurrence ; e) les transactions commerciales transfrontalières et f) le droit des entreprises multinationales et ses pratiques.
- Il doit avoir au moins 12 ans d'expérience professionnelle, surtout dans le domaine du conseil juridique, de la négociation internationale, de la diplomatie ou de l'enseignement universitaire, dont 7 ans à un poste de responsabilité.

OU

- Le candidat doit être titulaire d'une Licence universitaire dans le domaine du droit international relatif à l'intégration économique et aux zones de libre-échange.
- Il doit avoir un profil universitaire qui correspond aux secteurs spécifiques suivants : a) le commerce international ; b) la réglementation de l'investissement étranger direct ; c) les droits de propriété intellectuelle ; d) le droit et la politique de la concurrence ; e) les transactions commerciales transfrontalières et f) le droit des entreprises multinationales et ses pratiques.
- Il doit avoir au moins 15 ans d'expérience professionnelle, surtout dans le domaine du conseil juridique, de la négociation internationale, de la diplomatie ou de l'enseignement universitaire, dont 5 ans à un poste de responsabilité.

Compétences fonctionnelles

- Solides compétences en informatique, y compris l'utilisation de logiciels d'analyse de recherche commerciale, la maîtrise des logiciels de feuilles de calcul, de base de données et de traitement de texte, ainsi que des programmes de présentation et Internet ;
- Bonnes aptitudes en communication, y compris en communication verbale et écrite ;
- Solides compétences en gestion de programme/projet et en gestion financière, avec une capacité avérée à apporter des contributions en temps opportun ;
- Compétences en matière de diplomatie et de négociation avec une capacité avérée à collaborer avec un éventail de parties prenantes dans des contextes de priorités complexes et changeantes.

Aptitudes personnelles

- Solides compétences en matière de leadership, ainsi que des compétences en matière de facilitation, d'animation d'équipe et de coordination ;
- Solides compétences analytiques et capacité à maîtriser rapidement de nouveaux matériels ;
- Excellentes compétences avérées en gestion, sens de l'organisation et capacité à gérer son temps.

Connaissances et culture générale

- Capacité à comprendre les besoins de renforcement des capacités commerciales et quelques approches de renforcement des capacités ;
- Expérience avérée dans le renforcement des capacités des gouvernements et d'autres parties prenantes ;
- Connaissance pratique de l'analyse de politiques ;
- Connaissance des concepts les plus avancés dans le domaine du droit du commerce international, du droit des investissements étrangers et des transactions commerciales ; et une vaste connaissance des disciplines connexes, ainsi qu'une connaissance approfondie des politiques et procédures institutionnelles pertinentes ;
- Bonnes compétences en négociation (le chef de projet traitera avec des hauts fonctionnaires de la Commission de l'UA et d'autres organes de l'UA ainsi qu'avec des hauts fonctionnaires des Communautés économiques régionales africaines) ;
- Aptitude à entreprendre des recherches sur les politiques, à élaborer des produits de connaissance et à fournir une analyse juridique et des conseils stratégiques sur la formulation et la révision des politiques d'investissements internationaux et des politiques nationales d'investissement et sur l'harmonisation des réglementations nationales et régionales en matière d'investissement dans les pays membres.

2. Connaissance des langues

Le candidat doit maîtriser l'une des langues de travail de l'Union africaine. La connaissance d'une ou de plusieurs autres langues de travail serait un atout.

3. Durée du contrat

La nomination à ce poste est faite sur la base d'un contrat d'une durée de 2 ans. Le contrat est renouvelable sous réserve de résultats satisfaisants et de disponibilité de fonds.

4. Égalité des chances

La Commission de l'Union africaine est un employeur qui donne l'égalité de chances aux hommes et aux femmes, et les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

5. Rémunération

Le salaire correspondant à cette fonction est une somme forfaitaire annuelle de 126 440,93 \$ EU (P5 Échelon 5) toutes indemnités incluses pour les fonctionnaires internationaux, et de 108 357,14 \$ EU toutes indemnités incluses pour les fonctionnaires locaux de la Commission.

Comment soumettre sa candidature

Les dossiers de candidature sont à envoyer au plus tard le 30 mars 2018es humaines

Commission de l'Union africaine

Type de contrat

Contrat à durée déterminée

Taux d'activité

Temps plein

Établissement

Headquarters